

Délibération n° 2019-05-186 du 10 mai 2019

Modification de membres de la commission Audit et finances

Le Conseil d'administration de France compétences,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 6123-5 et R. 6123-8,

Vu le Règlement intérieur du conseil d'administration, notamment ses articles 3 et 6,

Vu la délibération n°2019-02-005 du conseil d'administration de France compétences du 14 février 2019, portant approbation du règlement intérieur du conseil d'administration et des règlements intérieurs des commissions spécialisées créées (Recommandations, Evaluation et Audit et finances),

Vu la délibération n°2019-03-013 du conseil d'administration de France compétences du 7 mars 2019, portant approbation de la composition des commissions Recommandations, Evaluation et Audit et finances,

Vu la délibération n°2019-04-084 du conseil d'administration de France compétences du 4 avril 2019 portant désignation complémentaire de membres des commissions Recommandations, Evaluation et Audit et finances,

Après en avoir délibéré dans le cadre de la consultation par voie électronique ouverte entre le 7 et le 10 mai 2019,

Décide :

Article 1

Sont désignés membres de la **Commission Audit et finances** :

- **Membre titulaire** :
 - Monsieur Renaud GIROUDET, MEDEF, en remplacement de Monsieur David DUVAL

- **Membre suppléant** :
 - Monsieur Patrick PITTALIS, MEDEF, en remplacement de Monsieur Renaud GIROUDET

Article 2

La présente délibération prend effet dès la première réunion de chaque commission suivant son adoption par le conseil d'administration.

Article 3

La présente délibération sera publiée sur le site internet de France compétences.

Fait à Paris, le 10 mai 2019

Le Président du conseil d'administration,
Monsieur Jérôme TIXIER

